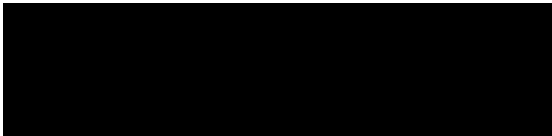




PAR COURRIEL

Québec, le 9 juillet 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.102



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 18 juin dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

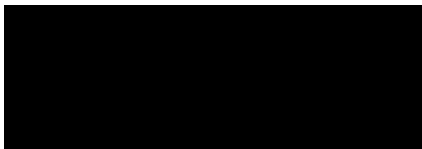
- « Obtenir une copie électronique de tout registre, tableau ou liste recensant les sondages ou enquêtes d'opinion commandés par votre ministère du 1^{er} octobre 2018 au 1^{er} juin 2025, incluant pour chaque projet le titre, la date, le fournisseur et les livrables. » (*sic*).

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant au libellé de votre requête.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle



Julien Sirois

p. j. 2